

2023-25

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU MERCREDI 20 DECEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuf novembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mr HAMON Xavier, Maire

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux **le 12 Décembre 2023**.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie **le 12 Décembre 2023**.

Présents : HAMON Xavier, EVANO Jacques, JEHANNO Anne-Cécile, COJAN Daniel, TILLY Florent, BURLOT Alain, LE POTIER Jacques, LE BOUDEC Isabelle, CARREE Kévin, TAILLARD Michel, ROBIN Julien, Adeline COLLIN, Laëtitia LE HELLOCO, Christine LEBON

A été nommé secrétaire : JEHANNO Anne-Cécile

Le procès-verbal de la séance du 29 Novembre 2023 a été adopté

2023-12-69 Tarifs communaux 2024-2025 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de :

- **VOTER** les tarifs pour les années 2024 et 2025 comme suit :

- **Petite Salle de la Mairie :**

Location réunion aux particuliers extérieurs : 60 €

Location pour les familles lors d'obsèques : 40 €

- **Cimetière :**

- Concession (50 ans) : 100 €

- Columbarium (10 ans) : 250 €

- Caveautin (10 ans) : 300 €

- **Pont Bascule :**

- Abonnés : abonnement annuel 25 €

la pesée 2 €

Perte Carte d'abonnement 20 €

- Monnayeur : de 0 à 5 tonnes 2 €

de 5 à 10 tonnes 3 €

de 10 à 20 tonnes 4 €

de 20 à 30 tonnes 5 €

+ de 30 tonnes 7 €

- **Salle des Fêtes :**

Salles des Fêtes	LE QUILLIO			
	Commune		Hors Commune.	
Tarifs	Année 2024	Année 2025	Année 2024	Année 2025
Bal - Bal Mariage - Vin d'Honneur	120 €	150 €	155€	200 €
Repas privé 1 jour ou Association	175 €	200 €	245 €	275 €
Repas privé 2 jours	235 €	250 €	300 €	325 €
Loto - Concours de cartes	120€	150 €	150 €	200 €
Collation enterrement – Hommage civil – repas à emporter	60 €	60 €		
Matériel				
Couvert complet particulier (Lot de 50 couverts)	21 €	21 €	31 €	31 €
Couvert complet asso	- €	- €	- €	- €
vidéo projecteur (caution 500 €)	31 €	31 €	31 €	31 €
sono (caution 500 €)	31 €	31 €	31 €	31 €
Manges debout	25 € les 5	25 € les 5	25 € les 5	25 € les 5
Forfait entretien (si nécessaire)	30€/h	30€/h	30€/h	30€/h
Bris de vaisselle				
Assiette blanche	prix coûtant			
Assiette - verre à pied				
verre ballon - couvert				
Flute				
Tasse				
caution préservation	500 €		500 €	
caution bal disco	1 000 €		1 000 €	

• **Tables, chaises et couverts :**

Il sera demandé un chèque de caution de 200 € pour tout matériel emprunté à la commune (tables, chaises, etc.). Le matériel est à rendre le mercredi qui suit la location.

- Tables et chaises

- Habitants de la commune : 1 € la table et les 4 chaises,
 - Hors commune : 2 € la table et les 4 chaises

- Couverts

- Lot de 25 couverts : 5 €

2023-12-70 Finances : ouverture de crédit Budget Général :

L'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales permet au conseil municipal d'autoriser Monsieur Le Maire à engager, liquider, et mandater les dépenses dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget précédent.

En application de cet article, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de :

-AUTORISE Monsieur Le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement suivantes :

Articles	Rappel BP 2023	Montants (dans la limite des ¼)
2041581 – GFP de Rattachement	20 806 €	5 201 €
2151 – réseaux de voirie	120 000 €	30 000 €
2152 – installation de voirie	5 000 €	1 250 €
2158 – outillage	5 000 €	1 250 €
2183 – informatique	1 500 €	375 €
2184 – mobilier	1 500 €	375 €
2312 - construction	255 214 €	63 803, 50 €
2316 – restauration œuvre d'art	20 000 €	5 000 €

- **CHARGE** Mr Le Maire de l'exécution de la présente délibération

2023-12-71 Finances : DESTRUCTION NIDS DE FRELONS – REMBOURSEMENT ADMINISTRÉS :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal présents qu'à la demande d'administrés de la commune, des nids de Frelons asiatiques ont été détruits sur leur propriété.

Conformément à l'engagement pris en collaboration avec Loudéac Communauté Bretagne Centre, la Commune de LE QUILLIO va procéder au remboursement des administrés ayant réglé leur facture. La commune se fera ensuite rembourser de 50 % par l'EPCI en fin d'année.

Il convient donc de procéder au remboursement des frais engagés :

- Madame Virginie ESPINOSA, domiciliée à Belle Vue pour un montant de 40€,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE** de valider les remboursements tels que susmentionnés
- **CHARGER** Mr Le Maire de l'exécution de la présente délibération en l'autorisant à la signature des différentes pièces administratives.

2023-12-72 Finances : DEMANDE DE SUBVENTIONS – CONTRAT DE TERRITOIRE DEPARTEMENTAL :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal présents que le montant l'attribue au titre du Contrat Départemental de territoire a été revu à la hausse suite à une erreur de calcul et s'élève à présent à 74 735 €.

Les membres du Conseil Municipal ayant décidé de solliciter cette subvention afin de financer le projet de salle multifonctions, il convient de revoir la délibération N° 2023-10-59 uniquement pour la subvention sollicitée auprès du conseil Départemental des Côtes d 'Armor, comme mentionné dans le tableau ci-dessous :

Coût du projet (en €)		Recettes (en €)		
Acquisition bâtiments	30 000,00 €	État (DETR - DSIL - Fonds Vert)	153 328,00 €	27.00%
Travaux	538 600.00 €	Région – BVEB	62 500,00 €	11.00%
		Région (autre fonds)	- €	0,00%
		Département	74 735 €	13,14%
		EPCI (fonds de concours)	- €	0.00 %
		Fonds Européens	- €	0,00%
		Autofinancement	278 037,00 €	48.86%
TOTAL HT	568 600,00 €	TOTAL HT	568 600,00 €	100%
Honoraires	63 898,00 €	Autofinancement	66 966,00 €	
Diagnostics Energétiques	3 068,00 €			
TOTAL HT (honoraires inclus)	635 566,00 €	TOTAL HT (honoraires inclus)	635 566,00 €	100%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE** de valider les remboursements tels que susmentionnés
- **CHARGER** Mr Le Maire de l'exécution de la présente délibération en l'autorisant à la signature des différentes pièces administratives.

Liste des délibérations

2023-12-69 Tarifs communaux 2024-2025

2023-12-70 Finances : ouverture de crédit Budget Général

2023-12-71 Finances : Destruction Nids de Frelons – Remboursement Administrés

2023-12-72 Finances : Demande de Subventions – Contrat de Territoire Départemental

HAMON Xavier		LE POTIER Jacques		LE HELLOCO Laëtitia	
TAILLARD Michel		EVANO Jacques		COJAN Daniel	
TILLY Florent		BURLOT Alain		LEBON Christine	
ROBIN Julien		JEHANNO Anne-Cécile		LE BOUDEC Isabelle	
COLLIN Adeline		CARREE Kévin			

